

*Traduction du STTP*

**Corporation de la  
municipalité de Huron Shores**

Le 28 février 2014

L'honorable Lisa Raitt, ministre des Transports  
Place de Ville, Tour C, 29<sup>e</sup> étage  
330, rue Sparks  
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

***Objet : Résolution n° 14-06-15 – Appui au STTP – Services de Postes Canada***

Madame la Ministre,

À sa réunion ordinaire tenue le 26 février dernier, le conseil de la municipalité de Huron Shores a adopté la résolution n° 14-06-15, qui est rédigée ainsi :

« ATTENDU QUE le conseil a appuyé le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) au moyen de la résolution n° 13-21-23, qui encourage Postes Canada et le gouvernement fédéral à éviter des compressions additionnelles dans le cadre de l'examen du *Protocole du service postal canadien* et à envisager plutôt, à l'instar de nombreuses autres administrations postales partout dans le monde, des façons innovatrices de générer des revenus, telles que la prestation de services financiers comme le paiement des factures, des services liés aux assurances et des services bancaires;

ATTENDU QUE, en décembre dernier, Postes Canada a annoncé la mise en place d'une nouvelle structure de tarification progressive entrant en vigueur le 31 mars 2014, et son intention d'éliminer la livraison à domicile, et qu'elle n'a fait aucune mention de la mise en œuvre de services de livraison des colis améliorés ou de services financiers personnels;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Huron Shores appuie la demande du **Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP)** du 12 février dernier et demande au gouvernement fédéral et à **Postes Canada** de tenir compte de ce qui suit :

- les répercussions négatives de la hausse des tarifs postaux, de la réduction du service de livraison et de la fermeture de bureaux de poste publics sur les gens ordinaires, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite;

- la nécessité d'envisager l'expansion des services de livraison des colis et l'ajout de services bancaires et financiers lucratifs pour améliorer la situation financière de Postes Canada.

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la présente résolution soit envoyée à l'honorable Lisa Raitt, ministre des Transports, à Denis Lemelin, président du STTP, et à Carol Hugues, députée d'Algoma-Manitoulin-Kapuskasing. »

Si vous avez besoin d'autres renseignements pour donner suite à cette résolution, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée.

Agréez, Madame la Ministre, mes sincères salutations.

Deborah Tonelli, ASTMO  
Secrétaire et administratrice

c.c. Denis Lemelin, président du STTP  
Carol Hughes, députée d'Algoma-Manitoulin-Kapuskasing

*/mp scfp 1979*